

POST-SCRIPTUM

JEUNES ET JEUX D'ARGENT A LA VEILLE DE LA LEGALISATION DES JEUX DE CASINO EN LIGNE

Marianne Richter et Alexander Tomei, Centre du jeu excessif, Service de psychiatrie communautaire (DP-CHUV), Lausanne

Alors que la nouvelle loi suisse sur les jeux d'argent (LJar) est actuellement soumise au vote des chambres fédérales, des interrogations surgissent quant aux effets possibles de cette loi sur les comportements de jeu. Un relevé préalable de ces comportements est dès lors utile. Nous présentons ici les données concernant les jeunes hommes, une population particulièrement vulnérable aux problèmes de jeu de hasard et d'argent.

La Suisse dispose d'un marché de jeux de hasard et d'argent riche de 21 casinos et de 9000 points de vente de la loterie. Avec l'élargissement du marché des jeux de hasard et d'argent en ligne prévu par la nouvelle loi sur les jeux d'argent (LJar), actuellement en discussion au parlement, les joueurs pourront accéder à une offre élargie de jeux via leur matériel informatique fixe ou nomade. Il existe aujourd'hui en Suisse la possibilité de jouer sur des sites de casino en ligne basés à l'étranger, mais leur publicité reste interdite et leur succès auprès des joueurs limité. L'ouverture du marché suisse des jeux en ligne aura pour conséquence probable une augmentation des activités de jeu(1).

Cette augmentation devrait s'accompagner par ailleurs d'une hausse du jeu pratiqué en dehors des établissements de jeu, notamment à domicile. Dès lors, le risque de développer un jeu problématique pourrait s'accroître, et ce pour diverses raisons. D'abord, parce que le jeu de hasard et d'argent à domicile est dégagé des contraintes de situation qui sont présentes dans les casinos et qui contribuent à interrompre les activités de jeu (p. ex. : horaires d'ouverture et de fermeture, interdiction de fumer). Ensuite, parce que le jeu à domicile reste hors de portée des mesures sociales de détection précoce du jeu problématique et d'intervention, ce qui peut retarder une éventuelle prise en charge. Enfin, parce que l'opportunité de jouer chez soi peut pousser à la pratique de jeu en solo. Le jeu en solo accroît la probabilité que le joueur parie des montants plus importants, qu'il joue plus fréquemment et qu'il développe des comportements de jeu problématiques(2). Se pose alors la question de l'impact d'un tel élargissement du marché du jeu sur la population et surtout sur les catégories les plus vulnérables de celle-ci, les jeunes en particulier(3).

Il est maintenant bien établi que les adolescents présentent en général un taux élevé de prévalence du jeu pathologique(4). Ce taux est plusieurs fois supérieur à celui que l'on observe dans la population adulte. Cela est vrai pour la Suisse également, pays qui compte une proportion de joueurs pathologiques de 0.5% chez l'adulte(5), et de 1.3% à 1.9%, chez l'adolescent(6-8).

Ce taux de prévalence reste élevé dans les années qui suivent l'adolescence, entre les 18 et les 25 ans d'âge et

qui définissent la période de la vie dite de l'âge adulte en émergence(9). Cette période se distingue de l'adolescence par le fait que l'individu acquière une plus grande autonomie financière, et une plus grande liberté par rapport au contrôle des parents. Elle se distingue également de l'âge adulte, essentiellement parce que, bien que plus autonome, l'individu n'est pas encore confronté aux responsabilités professionnelles et parentales qui caractérisent la vie des 30 ans et plus dans nos sociétés. L'âge adulte en émergence est essentiellement une phase d'exploration, de recherche d'expériences nouvelles. Il est dès lors marqué par de nombreux changements au niveau du logement, du travail et des relations intimes. Plus important encore, c'est dans cette phase de la vie que les jeunes atteignent le pic des comportements à risque, notamment dans la consommation de substances psycho-actives, la vitesse au volant, les relations sexuelles non protégées et le jeu de hasard et d'argent. Pour ce qui est du jeu de hasard et d'argent, les analyses complémentaires d'un nombre important d'études internationales concluent à une surreprésentation, parmi les joueurs excessifs, de jeunes dans la vingtaine, notamment chez les hommes(10). Cela a été mis en évidence en Suisse également(11). Mais quels sont exactement les habitudes de jeu de ces jeunes hommes dans la vingtaine en Suisse? Quel est le taux de prévalence du jeu pathologique que l'on observe dans cette population? Y a-t-il des facteurs comportementaux associés au jeu pathologique chez ces jeunes?

Les questions posées trouvent les premières réponses dans une enquête que nous avons réalisée en 2014. Celle-ci impliquant la participation de 1164 hommes de 18 à 21 ans, tous résidant en Romandie et tous conscrits au service de recrutement de l'Armée suisse. Au moyen d'un questionnaire les participants répondaient à des questions les interrogeant sur leurs premiers pas dans le jeu de hasard et d'argent, sur la fréquence de leurs activités de jeu, sur les types de jeu les plus joués et lieux de jeu fréquentés, ainsi que sur les méthodes de paiement utilisées pour jouer. Ils remplissaient également le Problem Gambling Severity Index (PGSI)(12), un outil diagnostique du jeu problématique. Nous présentons ci-dessous quelques résultats de cette enquête. Ils concernent les premiers pas dans les jeux de hasard et d'argent, les habitudes de jeux, la prévalence du jeu pathologique, et les comportements associés au jeu pathologique dans cette population.

UN DÉBUT SOUVENT EN DESSOUS DE L'ÂGE LÉGAL

Selon les résultats de l'enquête, l'âge de la première mise était de 16 ans en moyenne. 19.5% avaient moins de 16 ans à leur première mise. Les jeux les plus prisés à cette première occasion: les billets à gratter, mais aussi le Poker, souvent joué dans des lieux privés, car l'âge légal pour jouer au casino est de 18 ans.

HABITUDES DE JEU

Sur l'ensemble des jeunes hommes qui ont pris part à l'enquête, 32.5% ont déclaré ne jamais avoir joué à des jeux de hasard et d'argent au cours de leur vie. 50.6% ont affirmé avoir joué à ces jeux lors des 12 derniers mois écoulés. Seulement 1% de ceux-ci rapportent jouer tous les jours, 2.5% deux à six fois par semaine, et 27% une à quatre fois par mois. Les billets à gratter sont les jeux les plus joués (75.9%), suivi des jeux de casino (37%) et de la loterie (29.7%). Les points de vente de la loterie et les casinos sont de ce fait les lieux les plus fréquentés par les jeunes joueurs, mais les résultats laissent émerger également le fait que presque un tiers de ces jeunes (31.5%) jouent dans des lieux privés, à l'abri donc de tout contrôle externe et en dehors d'un cadre de mesures sociales servant à la détection précoce et à la prévention du jeu problématique. Nous relevons également que le jeu en ligne reste une activité encore marginale (14%). Enfin, en ce qui concerne les modes de paiement, le cash reste prépondérant chez les jeunes joueurs (95%). Le paiement par carte de crédit et par carte prépayée est encore relativement peu utilisé (8% et 6% respectivement).

PRÉVALENCE DU JEU PATHOLOGIQUE

Les réponses au PGSI ont révélé que 1.7% des répondants (3.7% des joueurs) ont répondu aux critères du jeu pathologique, une proportion trois fois supérieure à celle observée dans la population suisse adulte(5), et relativement proche des taux de prévalence observés chez les adolescents dans les enquêtes déjà mentionnées(6-8).

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS AU JEU PATHOLOGIQUE

D'après nos analyses, plusieurs comportements de jeu semblent être associés au jeu pathologique. La fréquence de jeu en est un: plus haute la fréquence de jeu, plus grande la probabilité que celle-ci traduise un comportement de jeu problématique. La diversité des jeux joués est un autre comportement associé au jeu problématique: plus grande la variété de jeux joués, plus grande la probabilité que le comportement de jeu soit problématique (13-15). Enfin, nous avons constaté que le mode de paiement aussi peut être associé au jeu pathologique, dans la mesure où la probabilité d'être un joueur problématique tend à être plus élevée chez les joueurs qui achètent leurs

jeux par carte de crédit ou par cartes prépayées. Cette tendance demande toutefois à être confirmée.

EN CONCLUSION

Les jeunes, dans l'âge adulte émergent, que nous avons interrogés montrent un intérêt pour les jeux de casinos. Au regard de nos données, leur fréquence de jeu semble se situer dans la fourchette basse, et seulement une minorité d'entre eux joue en ligne. Les paiements par carte demeurent rares. Nous relevons encore que la fréquence de jeu, le nombre de jeux différents et, dans une moindre mesure, les modes de paiement par carte sont associés à l'addiction au jeu.

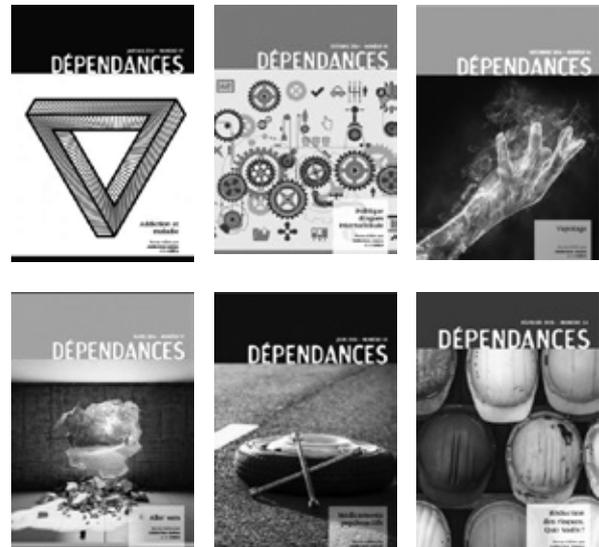
L'implémentation de la LJar entrainera d'importantes modifications au niveau de la disponibilité et de l'accessibilité des jeux. Nous nous attendons à ce que ces modifications auront un impact sur les habitudes de jeu. L'accessibilité facilitée des jeux par l'informatique domestique et les appareils nomades, l'élargissement du choix de ces jeux et la multiplication des modes de paiement, ce sont des éléments du changement qui vont très probablement conduire à une augmentation du nombre de joueurs, et de leur fréquence de jeu. Les jeunes risquent d'être particulièrement touchés par le développement du marché des jeux en ligne avec une augmentation de la prévalence du jeu pathologique 3. Il est dès lors indispensable que soit mis en place un programme de monitoring intégrant notamment le suivi des habitudes de jeu dans cette population. Celui-ci permettra non seulement de disposer de mesures d'impact de l'application d'une nouvelle législation sur le jeu de hasard et d'argent, mais aussi d'offrir au milieu de la prévention les informations nécessaires à la mise sur pied d'interventions ciblées.

Références

1. Hing N, Cherney L, Blaszczynski A, Gainsbury SM, Lubman DI. *Do advertising and promotions for online gambling increase gambling consumption? An exploratory study.* International Gambling Studies 2014;14:394-409.
2. Bernhard BJ, Dickens DR, Shapiro PD. *Gambling alone? A study of solitary and social gambling in america.* UNLV Gaming Research & Review Journal 2007;11:1-13.
3. Chóliz M. *The Challenge of Online Gambling: The Effect of Legalization on the Increase in Online Gambling Addiction.* J Gambl Stud 2016;32:749-56.
4. Derevensky JL, Shek DTL, Merrick J, eds. *Youth gambling. The hidden addiction.* Berlin: Walter de Gruyter; 2011.
5. Bondolfi G, Jermann F, Ferrero F, Zullino D, Osiek CH. *Prevalence of pathological gambling in Switzerland after the opening of casinos and the introduction of new preventive legislation.* Acta Psychiatr Scand 2008;117:236-9.

6. Suris J-C, Akre C, Petzold A, Berchtold A, Simon O. *La problématique des jeux d'argent chez les jeunes du canton de Neuchâtel*. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP); 2011.
7. Suris J-C, Barrense-Dias Y, Berchtold A. *La problématique des jeux d'argent chez les adolescents du canton de Fribourg*. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP); 2015.
8. Suris J-C, Flatz A, Akre C, Berchtold A. *La problématique des jeux d'argent chez les adolescents du canton de Berne*: Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP); 2012.
9. Arnett JJ. *Emerging Adulthood: A Theory of Development From the Late Teens Through the Twenties*. *Am Psychol* 2000;55:469-80.
10. Williams RJ, Volberg RA, Stevens RMG. *The population prevalence of problem gambling: methodological influences, standardized rates, jurisdictional differences, and worldwide trends*. Report prepared for the Ontario Problem Gambling Research Centre and the Ontario Ministry of Health and Long Term Care; 2012.
11. Bondolfi G, Osiek C, Ferrero F. *Prevalence estimates of pathological gambling in Switzerland*. *Acta Psychiatr Scand* 2000;101:473-5.
12. Ferris J, Wynne H. *The Canadian Problem Gambling Index: final report*. Ottawa: Canadian Centre on Substance Abuse; 2001.
13. Holtgraves T. *Gambling, gambling activities and problem gambling*. *Psychol Addict Behav* 2009;23:295-302.
14. Kessler RC, Hwang I, LaBrie R, et al. *The prevalence and correlates of DSM-IV Pathological Gambling in the National Comorbidity Survey Replication*. *Psychol Med* 2008;38:1351-60.
15. Tomei A, Tichelli E, Ewering N, Nunweiler-Hardegger S, Simon O. *A Descriptive Study of Gambling Among Emerging Adult Males in French-Speaking Switzerland*. *J Gambl Stud* 2015;31:607-20.

LA REVUE « DÉPENDANCES »



La revue «**dépendances**» s'adresse à toute personne intéressée par le champ des addictions.

Elle paraît trois fois l'an et traite de ces questions sous les angles social, politique, de prise en charge, de prévention et de réduction des risques.

Abonnement

Frs 45.- par an

Frs 20.- par numéro isolé

Parmi les derniers thèmes publiés

Addiction et maladie (n° 59)

Politique drogue internationale (n° 58)

Aller vers (n° 57)

Le vapotage (n° 56)

Médicaments psychoactifs (n° 55)

Réduction des risques (n° 54)

Le cannabis aujourd'hui? (n° 53)

A consommer sans modération!

**ABONNEZ-VOUS AUJOURD'HUI,
VOUS RECEVREZ GRATUITEMENT
LE PROCHAIN NUMERO**

Pour les abonnements, merci de vous adresser
à Madame Claude Saunier, Addiction Suisse,
cp 870, 1001 Lausanne

Tél. 021 321 29 85 - csaunier@addictionsuisse.ch